

Note Méthodologique : Prévention des risques routiers professionnels au Gabon

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Sécuriser les collaborateurs et garantir la conformité réglementaire au Gabon.
- Adapter la prévention aux spécificités du réseau routier et à l'activité économique locale.
- Cibler les organisations dont les activités impliquent la conduite (logistique, pétrole, mines, administrations).
- Fournir des stratégies efficaces et opérationnelles de gestion des risques routiers professionnels.

Point clé : La conformité à la réglementation gabonaise et l'amélioration continue sont au cœur de la démarche.

Objectifs de la mission

- Identifier les dangers spécifiques des activités de transport au Gabon.
- Assurer la conformité avec la réglementation locale et les normes applicables.
- Mettre en œuvre des solutions de prévention adaptées (procédures, contrôles, entretien).
- Renforcer la sécurité des conducteurs et l'organisation des déplacements.
- Réduire les coûts liés aux accidents et à l'immobilisation des véhicules.
- Sensibiliser/former les équipes et fournir un plan d'action clair et opérationnel.

Périmètre / livrables attendus

- État des lieux des pratiques de conduite, du parc automobile et des procédures internes.
- Revue documentaire et réglementaire (politiques, plans de prévention, registres d'entretien, exigences locales).
- Prise en compte des conditions locales de circulation (zones industrielles de Libreville/Owendo, ports dont Port-Gentil).
- Rapport de diagnostic complet.
- Recommandations détaillées et plan d'action priorisé.
- Supports de sensibilisation adaptés.
- Suivi des indicateurs et reporting aux directions.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Entretien, observations sur site, analyse des données d’accidents.
- Évaluation des pratiques de conduite, du parc et des conditions locales de circulation.
- Résultat : état des lieux complet et identification des principaux risques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des politiques, plans de prévention, registres d’entretien.
- Vérification de la conformité aux règles gabonaises et internationales; obligations de formation.
- Résultat: écarts de conformité et priorités de mise en conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Procédures plus sûres, contrôles périodiques, sensibilisation renforcée.
- Actions correctives adaptées au contexte (zones urbaines congestionnées, axes difficiles).
- Livrable : plan d’action ciblé et priorisé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre et suivi des indicateurs sécurité.
- Reporting aux directions; ajustements des actions si nécessaire.
- Résultat : amélioration continue de la prévention.

Planning / durée / jalons

Jalon	Contenu	Durée / format
Prise de contact & planification	Évaluation des priorités et plan d'intervention	Démarrage à tout moment; réunion à distance
Diagnostic initial	Entretien, visites, analyse des incidents	Variable selon taille/complexité; sur site
Analyse documentaire & réglementaire	Revue des politiques, registres et conformité	Partiellement à distance
Plan d’action & restitution	Recommandations priorisées; ateliers de synthèse	Au fil de la mission; format modulable
Suivi & bilans	Indicateurs, accompagnement, reporting	Résultats observables en 3–6 mois

Durée totale de la mission: de quelques semaines à plusieurs mois, selon la taille de l’entreprise et la complexité du parc.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Conduit le diagnostic terrain et l’analyse réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d’action.
- Accompagne la mise en œuvre; suit les indicateurs; assure le reporting aux directions.

Client

- Fournit les documents requis (incidents, registres d'entretien, politiques, fiches de poste, programmes de formation).
 - Participe aux entretiens et aux ateliers participatifs.
 - Met en œuvre les mesures préconisées avec l'appui du cabinet.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Rapports d'incidents/accidents routiers.
- Registres d'entretien du parc automobile.
- Politiques internes de sécurité et plans de prévention.
- Fiches de poste des conducteurs et programmes de formation existants.
- Données sur le parc (typologie, âge, utilisation) et l'organisation des déplacements.
- Références réglementaires locales et contraintes des zones industrielles/ports.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier des indicateurs de performance sécurité.
 - Reporting structuré aux directions; bilans périodiques post-mission.
 - Accompagnement à la mise en œuvre des actions correctives.
 - Observations terrain et entretiens sur site pour garantir la qualité des analyses.
 - Phases réalisées sur site et à distance (analyse documentaire, réunions de synthèse).
 - Vérification de la conformité avec la réglementation routière gabonaise.
 - Ajustement des actions et amélioration continue.
-